



FINALES DE LA COUPE DE SEINE ET MARNE DE VOLLEY-BALL

CAHIER DES CHARGES

Les Finales de la Coupe de Seine et Marne de Volley-ball (ci-après « Finales ») sont un événement organisé par le comité de Seine et Marne de volley. C'est une compétition regroupant les finalistes de plusieurs catégories définies chaque saison par le comité.

La CDS 77 se charge de faire un appel à candidature auprès des GSA du département pour organiser cet événement. Le GSA souhaitant organiser les Finales doit prendre connaissance du présent cahier des charges. Il est obligatoire de respecter chaque point précisé dans ce document. Si un matériel venait à manquer, ou une directive inapplicable, alors le GSA candidat doit en informer le comité dans les plus brefs délais.

La salle, les terrains

Salle type C avec 3 terrains de volley-ball 9 m x 18 m avec suffisamment d'espace autour des terrains et notamment derrière la ligne de service.

La salle doit être propre avec un sol en bon état, vide de tout obstacle pouvant gêner le bon déroulement de la compétition ou mettre en danger les pratiquants.

L'installation et les terrains doivent respecter la réglementation fédérale en vigueur :
<http://extranet.ffvb.org/documents-ffvb/terrains-et-salles/>

Prévoir l'accueil du public. 150 à 200 places. Un Parking et le fléchage de l'événement.

3 vestiaires minimum avec affichage : Masculin / Féminin / Arbitres

Poteaux et filets réglables et indépendants.
Les 3 terrains doivent pouvoir être à des hauteurs différentes

4 paires d'antennes (une paire de secours)

Terrains tracés complètement (limites, ligne centrale et lignes d'attaque) avec des lignes de 5 cm de largeur.

Faire une demande auprès du comité si besoin pour l'adhésif

3 scoreurs manuels avec une table et une chaise pour chaque marqueur

3 chaises d'arbitre surélevées opposées aux scoreurs

2 chaises et/ou un banc pour les entraîneurs de chaque équipe (6 équipes au total)

RECOMMANDÉ : séparation entre les terrains (rideaux ou séparateurs)

RECOMMANDÉ : podium pour la remise des récompenses

La salle devra être **ouverte 90' avant l'horaire du premier match** pour les membres du comité, les arbitres, les équipes et 60' avant pour le public.



L'ensemble des terrains et du matériel nécessaire pour la compétition doit être installé et prêt 1h avant la première rencontre de la journée. Il est fortement conseillé d'installer et tracer les terrains la veille.

Matériel :

12 ballons réglementaires par terrain (soit 36 au total)
Une toise pour le réglage du filet
Un gonfleur ou une pompe pour le gonflage des ballons avec un nanomètre
Une sonorisation avec micro pour la gestion sportive et les récompenses
Espace pour la gestion sportive : tables et chaises avec alimentation électrique
Une pharmacie de premiers secours
Espace sécurisé pour stockage du matériel et des récompenses
Table pour la remise des récompenses

Bénévoles (jour de l'événement)

Un responsable plateau (salle, terrains, matériel) <i>2 recommandés</i>
Un responsable de salle : public
Un « photographe » pour la journée pour quelques images des matchs et l'ensemble des remises des récompenses
Un marqueur par terrain. 3 simultanément (6 recommandés)
L'organisateur gèrera les bénévoles nécessaires pour l'installation et le démontage.

Repas et buvette

Prévoir une « buvette ». La gestion est entièrement à la charge de l'organisateur. Les bénéfices sont entièrement conservés par l'organisateur. L'organisateur doit faire une déclaration auprès de sa mairie dans certains cas : https://www.associations.gouv.fr/les-regles-applicables-a-l-ouverture-d-un-debit-de-boisson.html
Le comité fournira 2 semaines avant la date des Finales un nombre de paniers repas à prévoir pour ses bénévoles et salariés présents qu'il prendra en charge.
Un point d'eau potable doit être accessible gratuitement pour les pratiquants.

Le Comité doit pouvoir afficher dans la salle ses banderoles et drapeaux pour mettre en valeur l'événement et ses partenaires.

Le GSA organisateur peut, s'il le souhaite, faire la demande auprès du comité pour créer une affiche. Il est conseillé de prendre contact avec le comité au moins 2 mois avant la date de l'évènement : manuel.geslin@cdvb77.fr

Pendant la compétition l'aire de jeu est strictement interdite au public. Prévoir des balisages, affichages et séparations si nécessaire.

La gestion sportive sera entièrement gérée par la CDS77. Les feuilles de matchs seront fournies par le comité.

Un juge arbitre désigné par la CDA77 sera responsable de la gestion des arbitrages des matchs, des horaires, du contrôle des licences et de tout problème sportif. Tous les matchs seront encadrés par des arbitres officiels désignés par la CDA77. Les indemnités des arbitres sont à la charge du CDV77.

Les récompenses sont fournies par le comité. Si le GSA organisateur souhaite offrir des « goodies » ou une récompense supplémentaire, il doit la soumettre au comité en avance et doit obtenir sa validation.

Programme prévisionnel : (les catégories et formules peuvent changer !)

Début des rencontres	Féminin	Mixtes	Masculin
10h00	M15	Compet Lib C2 4x4	M15
11h30		REMISE DES RÉCOMPENSES	
12h00	M18	Volley-Assis	M18
13h30		REMISE DES RÉCOMPENSES	
14h00	M21	Compet Lib C2 6x6	M21
15h30		REMISE DES RÉCOMPENSES	
16h00	Seniors C1*		Seniors C1*
17h30		REMISE DES RÉCOMPENSES	

*M15 – M18 – Volley Assis : matchs en 2 sets gagnants de 25pts (tie-break de 15pts)
M21 - C2 - C1 : matchs en 2 sets gagnants de 25pts (tie-break de 25pts)*

**La CDS77 peut organiser les 2 finales C1 consécutivement sur terrain « central » si elle l'estime nécessaire. Cela sera prévu dès que le GSA organisateur sera retenu.*

La CDS 77



FINALES DE LA COUPE DE SEINE ET MARNE DE VOLLEY-BALL
DOSSIER DE CANDIDATURE

Envoyez cette fiche par mail à la CDS 77 :

sportive@cdvb77.fr

LE GSA (en toute lettre) :

se porte candidat pour accueillir les Finales de la coupe de Seine et Marne de volley-ball le :

DATE :

SALLE :

ADRESSE :

Nous avons pris connaissance du cahier des charges et pouvons satisfaire à l'ensemble des demandes. Dans le cas contraire, précisez dans les commentaires.

COMMENTAIRES :

Le(la) président(e) du GSA

Nom – Prénom :

Le :

Signature :